

# La lettre des PLP d'Aquitaine



N° 37  
12 avril 2018

## Mouvement Intra



Vous avez participé au mouvement intra et souhaitez que le SE-UNSA vous accompagne dans la vérification de votre barème, lisez l'article suivant : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article1142>

## Hors classe

Tous les collègues ayant au moins une ancienneté de 2 ans dans le 9<sup>e</sup> échelon sont éligibles. Leur candidature est automatique.

La CAPA se réunira le 10 juillet pour étudier le tableau d'avancement et l'amender si nécessaire.

Pour en savoir plus : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article1149>

## Classe exceptionnelle

La campagne pour les promotions au 01/09/2018 devait commencer le mardi 3 avril.

Des difficultés techniques nationales ont empêché la saisie des candidatures qui ne se fera finalement qu'à partir du lundi 9 avril 2018. **ATTENTION**, comme nous l'avions demandé, la clôture des candidatures est repoussée au mercredi 25 avril 2018.

Seuls les candidats au vivier 1 doivent faire acte de candidature.

Aucun document papier n'est à envoyer au rectorat. La candidature est complètement dématérialisée.

Lire :

<http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article1141>

<http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article1147>

## Congé de Formation Professionnelle

Le Groupe de Travail inter CAPA attribuant les Congés de Formation Professionnelle s'est réuni le jeudi 15 mars 2018. Les demandes sont de plus en plus nombreuses et les délais d'obtention s'allongent.

Lire la suite : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article1145>

## SEGPA : Inquiétudes !

Ce sont huit postes de PLP en SEGPA qui sont supprimés pour la rentrée prochaine. Malheureusement les craintes que nous avons exprimées dans les instances départementales suite à l'attribution des DGH se sont avérées justes. Ce sont bien sûr les seuils des effectifs par classe et les dédoublements qui sont remis en cause. Des fermetures d'atelier sont annoncées sans qu'elles n'aient été discutées dans aucune instance départementale ou académique.

Nous avons dénoncé ceci à plusieurs reprises lors de précédentes réunions du Comité Technique Académique (C.T.A.). Dans le même temps, nous demandions qu'un bilan académique des ateliers existants soit fait et qu'une discussion s'engage sur l'avenir des SEGPA. Monsieur le Recteur vient enfin d'accéder à cette requête lors du dernier CTA du 4 avril 2018. Reconnaisant ainsi l'existence d'un malaise et le besoin de clarification, il a annoncé qu'il convoquerait un Groupe de Travail sur cette question.

Le SE-UNSA y participera bien sûr. Il exigera une structure SEGPA confortée avec des moyens propres et suffisants. Il réaffirmera l'apport indispensable des PLP dans leur approche et leurs pratiques pédagogiques spécifiques pour les élèves de SEGPA.

## Réforme de la voie pro scolaire

La voie pro est affichée par le ministre comme étant sa "deuxième priorité". Une réforme est en cours d'élaboration qui devra aussi tenir compte de la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle pilotée par le ministère du travail.

Le rapport "Voie professionnelle scolaire" de Calvez/Marcon pointe un certain nombre d'orientations.

Pour le SE-UNSA, il faudra juger les propositions ministérielles une à une, notamment à l'aune des conséquences pour les personnels. Leur statut doit être respecté et leurs conditions de travail ne doivent pas être dégradées.

Vous retrouverez les orientations du rapport, ainsi que les positionnements et les propositions du SE-UNSA en utilisant les liens ci-dessous.

Le rapport « voie professionnelle scolaire » ne dissipe pas nos inquiétudes : <http://enseignants.se-unsa.org/Le-rapport-voie-professionnelle-scolaire-ne-dissipe-pas-nos-inquietudes>

<http://enseignants.se-unsa.org/Rapport-Voie-pro-formation-et-recrutement-des-enseignants-de-LP>

<http://enseignants.se-unsa.org/Rapport-Voie-pro-des-enseignements-generaux-refondes>

<http://enseignants.se-unsa.org/Rapport-Voie-pro-un-CAP-repense>

<http://enseignants.se-unsa.org/Rapport-Voie-pro-un-parcours-plus-progressif-en-bac-pro>

Réforme de l'apprentissage : des orientations inquiétantes : <http://enseignants.se-unsa.org/Reforme-de-l-apprentissage-des-orientations-inquietantes>

### Adhésion découverte : rejoignez le SE-Unsa !



*Mouvement, promotion, RV de carrière... Vous avez besoin d'être informé-e, accompagné-e ?  
Le SE-Unsa, syndicat utile, est là pour répondre à vos questions, à vos besoins. Jusqu'au 10 mai 2018, vous pouvez adhérer à tarif préférentiel (60 ou 80 euros selon le cas) au SE-Unsa. Si l'on ajoute le crédit d'impôt de 66 % pour les cotisations syndicales, il est facile et peu cher d'adhérer, dès aujourd'hui, au SE-Unsa (offre réservée aux seuls nouveaux adhérents). Vous pouvez adhérer en ligne en quelques clics seulement !*

*J'adhère en cliquant ici !*

#### Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :

**Christian BASSET**  
Secrétaire Académique  
Elu au CTA

L.P. Dassault à MERIGNAC

**Laurent LAPEYRE**  
Responsable académique  
PLP

L.P. Jean Monnet à FOULAYRONNES

**Abderrahim EL MOUAHID**  
Elu à la CAPA des PLP

S.E.P. Victor Louis à  
TALENCE

Elu à la CAPA des PLP  
**Fouzia ZNOUBA**  
Elue à la CAPA des PLP

LP La Morlette à CENON

**Dalila ROUX SALEMBIEN**  
Elue à la CAPA des PLP

L.P. Dassault à MERIGNAC

**Catherine AMBEAU**  
Responsable Académique  
"Entrants dans le métier"

L.P. Ph. de Gerde à PESSAC

#### N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

*Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).*

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros  
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)*